



**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**Procès-verbal de la rencontre tenue**  
**le 11 février 2025 à 18h30**  
**à l'école Notre-Dame-de-Bonsecours**

Présences : Mme Stéphanie Corbeil, parent  
M. Marc-André Bourgon, parent  
Mme Jessica Fortier, parent  
M. Patrick Laliberté, parent  
M. Gilnei Alfredo Seben, parent  
M. Michaël Poulin, enseignant  
Mme Alexandrine Desbiens, enseignante  
Mme Jacinthe Lanthier, technicienne en éducation spécialisée  
M. Benoit Bertholet, directeur

Absences :

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Benoit Bertholet accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h35.

**2. NOMINATION D'UN OU D'UNE SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Jacinthe Lanthier, que Jessica Fortier soit nommée secrétaire d'assemblée pour cette rencontre. Celle-ci accepte.

CÉ 24/25 - 024

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 11 FÉVRIER 2025**

Il est proposé par Stéphanie Corbeil, appuyé de Jessica Fortier que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

CÉ 24/25 - 025

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 DÉCEMBRE 2024 (ADOPTION ET SUIVIS)**

Il est proposé par Jessica Fortier, appuyé de Stéphanie Corbeil, que le procès-verbal du 3 décembre 2024 soit adopté tel quel.

CÉ 24/25 - 026

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**



**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**Procès-verbal de la rencontre tenue**  
**le 11 février 2025 à 18h30**  
**à l'école Notre-Dame-de-Bonsecours**

**6. POINTS DE DÉCISIONS**

- a. Il est proposé par Gilnei Alfredo Seben, appuyé de Jessica Fortier, que la grille-matière 2025-2026 soit approuvée tel que présentée.

CÉ 24/25 - 027

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.**

- b. Il est proposé par Stéphanie Corbeil, appuyée par Patrick Laliberté, de reconduire les encadrements actuels qui avaient été votés :

*Il est proposé par Geneviève Simon, appuyée par Jessica Fortier d'adopter le principe d'encadrement des coûts, soit de ne pas spécifier de consignes particulières puisque les listes proposées par l'école dans les dernières années sont raisonnables.*

CÉ 24/25 - 028

**ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ.**

Il est également proposé par Patrick Laliberté, appuyé de Stéphanie Corbeil, qu'un prix groupé soit chargé aux parents en début d'année pour les activités, tout en respectant l'esprit des encadrements légaux et similaires d'un niveau à l'autre.

CÉ 24/25 - 029

**ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ.**

- c. Il est proposé par Gilnei Alfredo Seben d'approuver la version allégée et la version complète du Plan de lutte présentées.

CÉ 24/25 - 030

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ.**

- d. Il est proposé par Marc-André Bourgon d'adopter les règles du service de garde 2025-2026 telles que proposées en ajustant les zones en jaune selon les ajustements nécessaires en fonction des paramètres à venir (tarifs, nombres d'inscriptions).

CÉ 24/25 - 031

**APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ.**

**7. POINTS DE CONSULTATION OU D'INFORMATIONS**

- e. Le conseil d'établissement analyse les différents courriels administratifs envoyés à tous les parents lors de la rentrée scolaire et appuie la recommandation du comité Harmonisation d'éviter autant que possible les courriels rassemblant des sujets variés.



**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**Procès-verbal de la rencontre tenue**  
**le 11 février 2025 à 18h30**  
**à l'école Notre-Dame-de-Bonsecours**

**8. ACTIVITÉS ET FONDS À DESTINATION SPÉCIALE**

- b. Il est proposé par Jessica Fortier, appuyée de Gilnei Alfredo Seben, d'accepter les dons reçus et d'approuver la soirée dansante pour le financement du voyage des élèves de 5<sup>e</sup>-6<sup>e</sup> année.

CÉ 24/25 - 032                    **APPROUVÉES À L'UNANIMITÉ.**

**9. MOTS DES REPRÉSENTANTS**

**10. QUESTIONS DIVERSES**

**11. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Patrick Laliberté et résolu que l'assemblée soit levée à 20h30.

CÉ 24/25 - 033                    **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

---

Patrick Laliberté  
Président(e)

---

Benoit Bertholet  
Direction